

Mouez Ar Yeu'h

La Voix du Juch

Sommaire / Taolenn

Retour sur images...
Informations communales
Vie Associative
Conseils municipaux
Informations diverses
Revue de presse
Coin des Petits Diabes...
Informations commerciales



An hini a zival sech'ed,
A ziwall yec'hed !

*Qui est maître de sa soif,
Est maître de sa santé !*



5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : accueil.mairie@lejuch.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée jeudi après-midi et le samedi



Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire, Conseiller communautaire
Le lundi ou sur rendez-vous

Marc Rahe

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,
Conseiller communautaire
Sur rendez-vous

Andrée Riou

Adjointe redynamisation, animation
Sur rendez-vous

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à
l'environnement
Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance et
jeunesse

Emmanuelle Le Stum

Déléguée à la vie associative, communication, affaires scolaires
Sur rendez-vous

Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Tous les vendredis	Marché 16h30 / 19h30	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les mardis 17h30	Cours de Théâtre (Enfants)	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
25 juin	Kermesse	Ecole Notre Dame	APEL
30 juin	Animations musicales	Marché	
1 ^{er} juillet	Jambon à l'Os	Stade "Red Devils"	A.S.D.J.
6 juillet – 15h00	Recueil & Causerie sur la Maison des Sœurs	Salle Socioculturelle	Histoire et Patrimoine
7 juillet	Animations musicales	Marché	
14 juillet	Marché des Créateurs	Salle Socioculturelle	
12 août	Nuit des Etoiles Conférence à partir de 20h30 Observation à partir de 22h30	Salle Socio & Stade « Red Devils »	Association Loar Gänn
15 août	Fête du Bourg		Comité d'Animation
18-19 août	Festival "Chez Hubert"	Kerizoré Izella	Association CARAMBA
1 ^{er} septembre	Animations musicales	Marché	
23 septembre	« Grand nettoyage annuel » de la salle socio culturelle	Salle Socioculturelle	Municipalité ☺
7 octobre	Sortie annuelle		Histoire et Patrimoine
23 au 29 octobre	Semaine du Court-Métrage	Salle socioculturelle	Ateliers Réalisation Bretagne
19 novembre	Concert	Eglise	Clarisse LAVANANT



Nuit des Etoiles le 12 août : La soirée débutera à 20h 30 par une conférence-diaporama « des étoiles filantes aux comètes » dans la salle socio-culturelle. Explications sur le phénomène des étoiles filantes, la présence des comètes, des astéroïdes dans notre système solaire et les différentes missions spatiales en cours et à venir pour mieux les connaître.

Elle sera suivie à partir de 22h30, d'une observation du ciel. Saturne nous accompagnera toute la soirée. A la nuit tombée la Voie lactée et les constellations d'été se dévoileront. Nous pourrons ensuite observer les amas d'étoiles, nébuleuses et galaxies. Fin de l'observation vers 1h du matin

L'inauguration de la salle « les petites victoires » en compagnie de Mélanie Auffret a été un beau moment pour notre commune et l'équipe municipale.

La présence de nombreux élus nous a permis de partager les actions positives que nous portons ensemble. Ils ont tous reconnu la grande qualité de cette rénovation, et l'évidence du choix de l'appartement à l'étage.

Vous pouvez voir que la couverture dans la presse est positive ainsi que le reportage de Tebeo.

Une belle petite victoire qui s'inscrit dans la pierre du Juch.

<http://www.lejuch.fr/wp-content/uploads/2023/04/Inauguration-LPV-Tebeo.mp4>

Une garderie « Les Petites Victoires » inaugurée au Juch

« Les Petites Victoires », en français et en langue bretonne : c'est le nom que porte depuis jeudi, la salle multi-activités du Juch. C'est dans la commune finistérienne d'un peu plus de 700 habitants que le film du même nom de Mélanie Auffret a été (notamment) tourné, voici un an et demi. Pour l'occasion, la réalisatrice a fait le déplacement dans cette commune. Le président de Région, Loïc Chesnais-Girard, y voit un symbole raccord avec l'importante redynamisation de la commune, l'engagement des élus et les projets portés par la Région dans ce cadre. « La réalité au Juch dépasse la fiction. Il y a ici des gens qui se battent pour leur territoire, qui se battent pour essayer de faire en sorte qu'il y ait de la vie, du lien



La salle multi-activités du Juch (Finistère) portera désormais le nom du film de Mélanie Auffret, symbole du combat des villages contre la désertification.

PHOTO : QUEST-FRANCE

social », estime Mélanie Auffret, ravie de cet hommage à son film, avec Michel Blanc et Julia Piaton, qui avoisine le million d'entrées en salle.

Michel CANÉVET @michelcanevet · 22h

Moments d'émotion à l'Assemblée nationale lors de la projection du film de Mélanie Auffret, Les Petites Victoires. Le film a été tourné en grande partie au Juch, où la présence de l'équipe de tournage, durant l'automne 2021, a marqué la commune, bien mise en valeur dans le film.



La maison « Cœur de Bourg » -

Les premiers coups de pioches, les premières coupes de bois, les sifflements des scies circulaires ont donné le signal du début des travaux dans la maison « Cœur de Bourg ».



Les marchés sont passés et les porteurs de projet du lieu trouvés, cela augure une ouverture premier semestre 2024...

Repas des « plus âgés »

Le traditionnel repas que la commune organise pour les personnes du 3^{ème} âge a eu lieu dimanche 11 juin. Une quarantaine de convives a dégusté le repas préparé par Christophe Carvalho. Quelques chansons et de bonnes blagues ont entrecoupé le repas.




GWENNILI
 Rencontres et Echanges Interculturels

2 PLACES DISPONIBLES

DU 28 JUILLET AU 7 AOÛT 2023
 SÉJOUR FRANCO-ALLEMAND-POLONAIS
ENTRE TERRE ET MER
 Le Juch (29)

15-20 ans
 Pour les inscriptions à travers l'Ulamir du Goyen : **GRATUIT !**



AU PROGRAMME :

- CHANTIER ECOLOGIQUE
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- DÉCOUVERTE DES CULTURES ALLEMANDE ET POLONAISE
- ANIMATIONS INTERCULTURELLES ET LINGUISTIQUES




PLUS D'INFOS & INSCRIPTIONS

contact@gwennili.net

POLOGNE

FRANCE

ALLEMAGNE

LE JUCH





2 places disponibles
 Pour les juchois âgés de 15 à 20 ans.
 Inscription : contact@gwennili.net



Naissances

GOEFFIC-LONGUET Nolan
4 Hent Dall Anjela Duval, le 24 avril 2023

Décès

KERVAREC Etienne
63, chemin de Kerflous – 05/02/2023
LE GRAND Catherine
4, rue de la Laiterie – 27/02/2023
RAPHALEN Marie, née ALANOU
3, lotissement de Lanivit – 04/04/2023
GONSALES Thierry
7, rue Louis Tymen – 26/04/2023



URBANISME

Déclaration préalable (8)

Remplacement menuiserie, serre de production et piscine, aménagement stationnement, remplacement d'une porte, panneaux photovoltaïques, clôtures, extension d'une habitation, changement de destination d'un bâtiment en maison d'habitation

Permis de construire (4)

Extension d'une habitation, changement de destination d'un garage en habitation, maison d'habitation, garage

Certificat d'urbanisme (11)

1 CU b opérationnel
10 CU d'informations

ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN

Foyer CM / Collège Le Juch

Chaque vendredi en période scolaire de 17h30 à 19h, 11 jeunes se réunissent à la maison des jeunes selon leurs disponibilités pour se retrouver et partager ensemble des activités variées proposées par l'animateur de l'ULAMIR centre social du Goyen, Jérémy.

Passage au marché du Juch pour un moment convivial, grand jeu à travers le bourg du Juch, animations sportives au City stade et ateliers artistiques sur fresque font partie des activités sollicitées par le public du Foyer CM/collège du Juch.

Un moment de détente et de loisirs qui permet à nos préados de bien commencer leurs week-ends.



Garderie Périscolaire

Un nouveau décor, pour ce moment de détente avant et après l'école, Pauline Maud et Claire accueillent les enfants tout au long de l'année



ACTIVITES FAMILLE

Mercredi 21 juin, une conférence de la LPO (ligue de protection des oiseaux) : "comment accueillir la biodiversité chez soi" aura lieu à 14H à la Maison de l'enfance de Pouldergat, route de Pratanirou. Gratuit et sans inscription. Les enfants pourront jouer dans des espaces dédiés pendant la conférence.

Mercredi 5 juillet, "La rue aux enfants" de 10H à 17H devant la Maison de l'enfance de Landudec. Des animations seront proposées pour et par les enfants toute la journée. Une fresque artistique en collage sera réalisée le matin par des adultes et des enfants. N'hésitez pas à venir pour la créer avec nous !!

Ulamir du Goyen
Centre Social



ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN

02 98 74 27 71

Une convention de partenariat avec Groupama pour une seconde mutuelle de santé communale a été signée en mai 2023. Les habitants ont le choix parmi trois formules, dont les tarifs se veulent compétitifs par rapport à une complémentaire santé classique. Pour toutes les personnes qui sont déjà adhérentes à Groupama, il faut contacter l'assurance pour bénéficier de tarif partenariat.

Pour plus d'informations, les Juchois peuvent se déplacer directement en agence Groupama à Douarnenez (tél. 02 98 92 13 68).



Vie associative / Buhez ar C'hevredigezhioù

Les Diables du Juch

Côté Sportif :

L'équipe A en D2 entraînée par Romuald Brouquel et Loïc Kervarec termine à une belle 4^{ème} place avec 37 points (11 victoires, 4 nuls et 7 défaites, 52 buts marqués pour 31 encaissés.) Mention spéciale au juchois Fabel qui termine meilleur buteur du club avec 11 buts.

Notre Équipe B coachée par Alexandre Pennamen finit à la 5^{ème} place de son championnat de D3, avec 29 points (9 victoires, 3 nuls, 9 défaites, 54 buts marqués, 48 encaissés).

Félicitations à notre numéro 9 Dylan Bahnam, meilleur buteur de l'équipe avec 11 buts.

L'ASDJ tenait à féliciter ses nombreux et fidèles supporters, ainsi que ses sponsors.



Un Grand merci à nos joueurs et bénévoles pour cette saison, où nous essayons de partager nos valeurs sur et en dehors des terrains qui sont : convivialité, respect et partage.



diabes_du_juch

Nos rouges et noirs se sont retrouvés au stade samedi 3 juin après l'assemblée générale du matin qui s'était déroulée au relais du Nevet à Plogonnec.



Nos joueurs, bénévoles et supporters ont pu profiter du barbecue et des olympiades organisées dans l'après-midi...



Notre fameux « **Tournoi vintage** » s'est déroulé samedi 10 juin (tournoi complet).

Petit résumé en photos de notre magnifique journée du 10 juin où sous un beau soleil, 24 équipes se sont affrontées sur notre billard du **REDS DEVILS PARK**. Félicitations à l'équipe des Pieds Carrés (Pouldergat) qui remporte le tournoi face au Chénopodes (Gourlizon). La consolante a été remportée par le FC Molène contre le FC Carillon.

Un GRAND Merci à vous joueurs, spectateurs pour cette belle journée. 🥳 On n'oublie pas nos Supers Bénévoles qui se sont démenés toute la journée 💪 ! On se donne rendez-vous l'année prochaine...



À venir très bientôt :

Soirée Jambon à l'Os de l'ASDJ: Samedi 1^{er} juillet
(inscription auprès de Nicolas Hascoet au 06 33 23 06 04)

ALLEZ LES DIABLES !

L'assemblée générale de notre association s'est tenue début avril. Plusieurs propositions d'actions et d'animations pour les semaines à venir y ont été validées. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

- ❖ L'église est ouverte, en visites libres, tous les jours de l'année de 10 heures à 17 heures. Pour y ajouter un intérêt supplémentaire, **une exposition** de 7 panneaux « **Sur les pas de saint Maudez** », (à qui est aussi dédiée l'église Notre Dame) y sera présente **de début juillet jusqu'aux journées européennes du patrimoine du 16 et 17 septembre**.
- ❖ Alors que « la maison des sœurs » reprend vie, nous proposons le **jeudi 6 juillet** à partir de 15 heures à la salle socio-culturelle, **un recueil de témoignages et une causerie-échanges** sur les souvenirs rattachés à la vie de cette maison. Les religieuses de Kermaria l'habitèrent de 1876 jusqu'aux années 1980.
- ❖ **Le samedi 8 juillet, nettoyage du lavoir de la gare** pour y curer le sable qui s'entasse et nettoyer les abords. En plus des membres de l'association, l'aide de volontaires serait appréciée. Pour une bonne organisation du chantier, s'inscrire auprès de Roger Youinou au 02 98 74 72 98 ou à l'adresse patrimoine.lejuch@orange.fr.
- ❖ Du 28 juillet au 7 août, via l'association Gwennili, en partenariat avec l'ULAMIR et la mairie, nous accueillerons un groupe de 24 jeunes européens pour un chantier sur le Zal.
- ❖ La **semaine du 15 août**, à la salle « les petites victoires » de la Maison des Sœurs nous proposerons **une exposition de costumes traditionnels anciens du Juch**.
- ❖ La **date de sortie**, ouverte à tous, est fixée au **samedi 7 octobre**. La destination n'est pas encore arrêtée.

Bel été à tous !

Renseignements et adhésions auprès de :

- Marie-Agnès Le Doaré 06 64 37 48 11
- Monique Joncour 02 98 91 07 20



Exposition de costumes en 2011

Bodadeg veur Istor ha Glad a zo bet dalc'het d'an 12 a viz Ebrel. Raktresoù a bep seurt a zo bet graet evit ar sizunvezhioù o tont. E-michañs e vo kalz tud evit kas al labour da benn vat.

Digor eo an iliz bemdez eus 10 betek 17 eur ha sonjet hon eus sevel un diskouezadeg diwar-benn St Vodez a zo ivez patron an iliz Intron Varia. Chom a raio an diskouezadeg-se en iliz betek Devezhioù ar Glad (16/17 a viz Gwengolo).

Pugur emañ « Ti ar seurezed » o komañs ur vuhez nevez e vo savet un emgav e Ti an holl gant an dud o deus dalc'het sonj eus ar seurezed, a -benn kontañ deomp traouigoù-zo eus o buhez hag eus o labour.

D'ar sadorn 8 a viz Gouere e vo skarzhet ster an Ti-gar endro ha plijus e ve gweled tud a volontez vat dont da sikour ac'hanomp ;

Eus an 28 a viz Gouere betek ar 7 a viz Eost e vo digemeret er Yeuc'h ur strollad yaouankizoù eus broioù estren. Labourioù bihan a vo graet ganto war dachenn ar Sal.

N'ouzomp ket c'hoazh da belec'h e yaimp met hor Baleadenn-vloaz a vo graet d'ar 7 aviz Here.

Depuis janvier, l'année suit son cours à l'école Notre Dame.



- ⊗ Chaque vendredi matin, depuis début janvier, les élèves de CE2-CM bénéficient de cours de théâtre dispensés par Leonardo RIVILLO. Ils présenteront la pièce qu'ils ont travaillée lors du spectacle de la kermesse en juin prochain.
- ⊗ Le 16 janvier, les CE2 et CM se sont rendus à la MPT de Kerfeunteun. Dans le cadre du projet théâtre mené au sein de la classe, ils sont allés voir un très beau spectacle « Un océan d'amour ». Cette histoire c'est celle de Monsieur partant chaque matin pêcher au large des côtes bretonnes. Mais ce jour-là, c'est lui qui est pêché par un effrayant bateau-usine. Pendant ce temps, Madame attend. Convaincue que son homme est en vie, elle part à sa recherche. C'est le début d'un périlleux chassé-croisé, sur un océan dans tous ses états. Cette odyssée épique, poétique et marionnettique est une aventure burlesque où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées.
- ⊗ Le 10 février, veille des vacances d'hiver, plusieurs groupes d'enfants d'âges différents ont été constitués. Dans le cadre du projet d'école, axé sur le développement des compétences psycho-sociales, les enfants ont découvert l'album « As-tu rempli un seau aujourd'hui ? », un livre pour enfants inspirant et positif qui aborde les rapports humains et la nature du bonheur. Ils ont réalisé un seau géant et écrit des messages à leurs camarades.
- ⊗ Au cours de cette période, les CP-CE1 sont allés deux fois au cinéma à Douarnenez. Ils ont visionné « L'île de Black Mor » le 6 février et « Ernest et Célestine » le 25 mai.
- ⊗ Les maternelles ont aussi pu profiter d'une séance de cinéma. C'était le 21 mars. Ils ont visionné un programme de quatre court-métrages « Neige et les arbres magiques ».
- ⊗ Le 13 avril, les CM étaient très excités d'aller découvrir le collège Saint-Blaise. Ils ont passé la journée dans la peau d'un collégien. Ils ont assisté à différents cours (musique, arts plastiques, langues étrangères, français, sciences, EPS..) et ont mangé au self. Les voilà prêts à voler de leurs propres ailes !

Du côté des parents, les manifestations ont été nombreuses.

- ⊗ Mardi 4 mars, le traditionnel couscous faisait son retour. Pas moins de 340 parts ont été vendues. Quel plaisir de se retrouver à l'école pour l'épluchage des légumes et la mise en barquettes !
- ⊗ Retour gagnant également du repas-crêpes du lundi de Pâques. De nombreux gourmets sont venus à la salle socioculturelle déguster les crêpes de blé noir et froment tournées sur les billigs par les 10 crêpiers et crêpières. Les personnes présentes ont été ravies d'être servies par les parents et les CM de l'école.
- ⊗ Le 13 mai, à l'invitation des organisateurs « Des fenêtres qui parlent », les billigs ont à nouveau chauffé pour le plus grand plaisir des amateurs de crêpes.
- ⊗ L'année scolaire touche à sa fin mais l'équipe APEL reste mobilisée et vous donne rendez-vous lors de la kermesse du 25 juin. Au programme, spectacle des enfants à 14 h, ouverture des stands (loterie, tir au but, panier garni, planche à savon, maquillage, train-cochon...) à partir de 15 h, buvette et crêpes. Nous vous attendons nombreux !



Cours de Théâtre avec Léonardo



Repas au SELF de St Blaise



Nos crêpiers lors du repas du lundi de Pâques



Préparation du couscous

Art Floral - Bokederezh



Graine d'hellébore

70 adhérentes fréquentent actuellement les cours d'art floral, mais de nouvelles inscriptions sont toujours les bienvenues.

Les cours s'arrêtent le 21 juin pour reprendre le mercredi 20 septembre prochain.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 4 avril 2023 et de nouvelles dispositions ont été votées quant à l'organisation des cours à compter de septembre 2023.

Ainsi, le planning des cours est modifié.

3 cours par mois, le 3ème mercredi, aux horaires suivants :
De 13h30 à 15h30 – de 15h45 à 17h45 – de 18h à 20 h

La cotisation annuelle est de 20 € et les 10 cours de l'année 70 €, soit 7 € le cours.

Les coprésidentes, Danièle Salm : 02 98 74 73 12, Marie Yvonne Plouhinec 02 98 91 01 69

artfloral.lejuch@orange.fr



Notre Club a repris son activité tous les jeudis à la salle socioculturelle de 14h00 à 17h30. Jeux de cartes, de sociétés et autres amusements vous attendent autour d'un café.

Comité d'animation – Komite buheziñ



Pour sa deuxième édition, du 13 au 21 Mai, les Fenêtres qui Parlent (en partenariat avec l'Ulamir du Goyen) ont accueilli 17 artistes exposants chez les habitants de la rue Louis Tymen.

Dessin, peinture, sculpture, photographie et installations se sont ainsi cotoyés durant une semaine, avec le point d'orgue de l'inauguration le samedi 13 mai. Le public a répondu présent. Un temps idéal a permis de déambuler à loisir, d'échanger avec les artistes au son du groupe « Wheel Done Jazz Band » qui finissait un périple à bicyclette de 500 km à travers la Bretagne. La vente aux enchères décalée de Firmin, notre Monsieur Loyal attiré, nous a permis de rire aux éclats.

Un grand merci à l'Apel pour les crêpes, à Maxime (brasserie Diaoul), et à tous les bénévoles qui de près ou de loin, ont fait en sorte que cet événement soit une réussite.

À bientôt, Laurent



Une vingtaine d'adhérents a fait le déplacement en Périgord noir lors du week-end de l'Ascension.



Ce qui leur a permis de connaître de nouvelles personnes, avec au programme :

- Visite et dégustation à l'élevage d'esturgeons « Caviar de Neuvic »
- Repas et visite au château de Neuvic. (Périgord blanc)



Le samedi, visite et dégustation au musée du chocolat à Terrasson, ainsi que d'autres visites qui ne manquent pas dans la région, avant de tous se retrouver pour « La nuit du jumelage » à l'auberge des « Genestes » où l'ambiance était de mise.

Le dimanche, après avoir rencontré un artisan, nous avons appris que les « Bories » ne sont pas du Périgord. Ici on les appelle les « cabanes ».

Après quelques échanges, Retour vers la Bretagne

Le Président : Daniel CANONICO

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Cache-pots
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Éléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !
et passez le message à votre voisin !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé Bretagne

Signaler la présence d'un moustique tigre

En Bretagne aussi l'eau devient rare

NOS RESSOURCES S'ÉPUISENT

Économisons l'eau

Adoptons les écogestes avec bretagne.bzh/eau

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/02/2023

Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » (PLU) – Exercice du droit de préemption urbain

Afin de ne pas obérer l'instruction des demandes d'intention d'aliéner sur le territoire communal, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver le principe de la délégation de l'exercice du DPU à la commune.

Le Conseil municipal accepte la délégation, à son bénéfice, de l'exercice du droit de préemption.

Délégation de l'exercice des droits de préemption urbains au Maire

Il est proposé aux membres du Conseil municipal, pour les mêmes raisons, de déléguer au Maire le soin d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code et ce de manière générale.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, délègue au Maire le soin d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption urbains dans les conditions définies ci-avant.

Demande de subvention – DSIL

Monsieur le Maire rappelle l'évolution du projet de rénovation de la maison Cœur de Bourg qui a conduit à une augmentation de l'enveloppe ainsi que le plan de financement de l'opération. Il informe également l'assemblée de l'évolution du montant estimatif du marché de travaux et de la nécessité de solliciter une subvention complémentaire au titre de la DSIL.

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local vise à financer des projets portés par les communes ou intercommunalité. Ce dispositif d'Etat est instruit localement par la Préfecture du Finistère par le biais d'une commission d'élus.

Une première subvention de 70 000 € (20% de 350 000 €) a été accordée le 22 mars 2019 et complétée d'un montant de 45 000 € (32,86% de 350 000 €) le 26 décembre 2019 au titre de la DETR.

Il est proposé de solliciter une subvention en DSIL d'un montant de 83 000 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention – Région Bretagne

Monsieur le Maire rappelle l'évolution du projet qui a conduit à une augmentation de l'enveloppe ainsi que le plan de financement de l'opération. Il informe également l'assemblée de l'évolution du montant estimatif du marché de travaux et de la nécessité de solliciter une subvention complémentaire au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne.

Au titre de l'appel à candidatures « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne », deux subventions avaient été accordées :

Opération 1 : rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : acquisition et mise en sécurité : 28 200 €

Opération 2 : Rénovation commerce et habitat en cœur de bourg : Rénovation du commerce (bâtiment A) et aménagement des espaces public : 107 000 €

Il est proposé de solliciter une subvention complémentaire de 73 000 € au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Géoréférencement des réseaux d'éclairage public – Programme 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le géoréférencement des réseaux d'éclairage public et le souhaite que le SDEF se charge de réaliser cette opération.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT. Cette réforme du 1er juillet 2012 a prévu diverses obligations avec un échéancier dans le but, d'une part, d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux, et d'autre part de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux.

Il est notamment prévu l'obligation d'un repérage géoréférencé des réseaux souterrains éclairage public existants, devant respecter l'échéancier suivant :

1er janvier 2020 : obligation d'utiliser des plans et tracés géo référencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine pour répondre aux déclarations de travaux.

1er janvier 2026 : obligation d'utiliser des plans et tracés géo référencés pour les réseaux sensibles enterrés en unité urbaine pour répondre aux déclarations de travaux en zone rurale.

Dans le cadre de cette demande, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune, afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à :

Géo-référencement ..3 800,00 €

Soit un total de ..3 800,00 €

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF : 2 660,00 €

Financement de la commune :

Géo-référencement ..1 140,00 €

Soit un total de ..1 140,00 €

Le Conseil municipal,

ACCEPTE que le géoréférencement des réseaux d'éclairage public soit réalisé sur le territoire communal par l'intermédiaire du SDEF,

ACCEPTE le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 1 140,00 €,

AUTORISE le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

Déclaration du linéaire de la voirie communale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le linéaire de voirie communale à 17 895 mètres linéaires au 1^{er} janvier 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la Préfecture pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Rapport du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Information sur la délégation d'Emmanuelle LE STUM qui remplace Jenna TANGUY

Chantiers :

Maison des sœurs : levée des réserves le 23/03/2023

Sollicitation d'un avocat + assistance juridique pour répondre au recours contre un permis de construire. La Préfecture demande un non-lieu concernant le recours contre le Procès-verbal.

Kergo : révision des tarifs à prévoir compte-tenu de la hausse du coût de l'énergie

Lagune : mise en eau en mars

Travaux rue Louis Tymen

Elagage entre Lanalem et le bourg effectué
Fleurissement : préparation des fosses prochainement
Point sur le recensement
Film Petites victoires

Emmanuelle LE STUM :

Fenêtres qui parlent + animation swing à vélo selon les disponibilités lors de l'animation
Camps européen cet été avec pour support le ZAL.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2023

Taux d'imposition 2023

La commune, dans le cadre de sa politique de maîtrise de la fiscalité locale, a stabilisé ses taux depuis 2017.

M. Marc RAHER, premier Adjoint, expose qu'un travail a été mené conjointement par Douarnenez Communauté et les communes membres sur la révision de la compétence Voirie qui entraîne une modification de la fiscalité sur le territoire de l'EPCI pour 2023. Il est mis en place un nouveau système de financement de la compétence Voirie par l'instauration d'une fiscalité communautaire supplémentaire, articulée à une baisse de la fiscalité communale.

La Communauté de Communes portera ainsi la fiscalité finançant la compétence Voirie.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de diminuer les taux d'imposition de la manière suivante :

	2022	Taux	2023
<i>Taxe Foncier Bâti</i>	35,39 %	- 7,63%	32,69 %
<i>Taxe Foncier Non Bâti</i>	54,38 %	- 7,63%	50,23 %
<i>Taxe Habitation</i>	14,48 %	- 7,63%	13,38%

Accord unanime du conseil municipal.

Budget primitif – Commune 2023

Sur proposition de la commission des finances réunie le 16 février 2023, M. Marc RAHER, 1^{er} Adjoint, présente le Budget Primitif 2023 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement

Dépenses : 650 000 €
Recettes : 650 000 €

Investissement

Dépenses : 1 610 000 €
Recettes : 1 610 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023 voté chapitre par chapitre en

Mouez ar Yeuc'h N°137

fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Budget primitif – Lotissement 2023

M. Marc RAHER, 1^{er} Adjoint, présente le Budget Primitif 2023 du lotissement Roz Ar Park qui est équilibré en fonctionnement et équilibré en investissement.

Fonctionnement

Dépenses : 132 140,74 €
Recettes : 132 140,74 €

Investissement

Dépenses : 74 731,83 €
Recettes : 74 731,83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2023, voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Attribution de marché – Restauration du clocher

Une mise en concurrence selon la procédure adaptée a été lancée en application de l'article R 2123-1-1 du Code de la Commande Publique et ce, afin de sélectionner les entreprises chargées de la réalisation des travaux.

La publicité de l'avis d'appel à la concurrence a été effectuée sur le site dématérialisé Megalisbretagne.org et dans les annonces légales du Télégramme et Ouest France.

Au terme de la procédure de la mise en concurrence pour les travaux de restauration du clocher de l'église, les résultats sont les suivants :

Les lots 1, 2 et 3 ont été attribués par la délibération n°2022/47. Le lot 4 a été relancé et le lot 5 a fait l'objet d'une demande de précision.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les projets de marchés correspondants au lot 4 Charpente – menuiserie et au lot 5 Beffroi – cloches paratonnerre.

Mise à disposition de la salle multi-activités : signature de la convention

Ecole – Commune

La Collectivité met à disposition de l'école un bâtiment situé 4 rue de l'école au Juch composé des locaux suivants d'une salle multifonctions ainsi que de sanitaires enfants et adultes pour y installer la motricité des enfants. Il est donc nécessaire de signer une convention entre l'école et la commune portant sur les conditions de mise à disposition des locaux. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal approuve la proposition de convention.

Mise à disposition de la salle multi-activités : signature de la convention

Ulamir – Commune

La Collectivité met à disposition de l'ULAMIR un bâtiment situé 4 rue de l'école au Juch composé des locaux suivants d'une salle multifonctions ainsi que de sanitaires enfants et adultes pour y installer la garderie des enfants pour l'école et le centre de loisirs. Il est donc nécessaire de signer une convention entre l'Ulamir et la commune portant sur les conditions de mise à disposition des locaux. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal approuve la proposition de convention.

Participation de la commune à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

M. Isabelle KERVAREC, Conseillère déléguée, fait part aux membres du Conseil municipal que, suite au conseil d'administration du 6 mars 2023, l'ULAMIR propose un avenant ayant pour objet une augmentation de la participation de la commune au coût journée par enfant à

Marché de l'Eglise

Lots	Désignation	Candidats	Montant (euros HT)
Lot 1	Maçonnerie pierre de taille	LEFEVRE CENTRE OUEST	215 426,29
Lot 2	Couverture	MATTOENN	28 333,08
Lot 3	Vitraux	LUMI VITRAIL	6 401,88
Lot 4	Charpente-menuiserie	COUET	36 192
Lot 5	Beffroi – cloches paratonnerre	ART CAMP	20 553
total HT			306 906,25

l'ALSH. La participation de la commune passerait de 8 € à 15 €.

M. Isabelle KERVAREC explique que cette augmentation est nécessaire pour stabiliser le fonctionnement des centres de loisirs au vu de l'augmentation de la masse salariale et de la pérennisation de postes qui subissent un turn-over important. L'augmentation correspond à un rattrapage issu d'une attribution d'un montant identique des subventions entre 2015 et 2019.

La prévision pour 2023 est de 281 journées à 15 € la journée enfant soit 4 215 €.

Après avoir entendu l'exposé, M. Isabelle KERVAREC, Conseillère déléguée, propose au Conseil Municipal :

D'approuver le passage de la participation communale à la journée enfant de 8 à 15€.

Il est précisé que l'avenant fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Convention CEP (Conseil en Energie Partagé)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipeement du Finistère (SDEF) a pris l'initiative de mettre à mise à disposition un service de conseil en énergie pour les communes adhérentes au SDEF.

Les missions en Conseil en Energie Partagé (CEP) ont pour objet d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques et sont détaillées dans la convention.

La commune adhère à cette action et s'engage à verser au SDEF une cotisation annuelle correspondant à 0.80 € par habitant.

Accord unanime du conseil municipal

Rapport du maire et des adjoints

Patrick TANGUY :

Inauguration

STEP : mis en marche en début de semaine, va monter progressivement en charge pour arriver à un équivalent 100 habitants

Julien BROUQUEL :

Fosses de plantation réalisées

Isabelle KERVAREC :

6 avril : réunion CCAS pour préparer le repas des anciens qui aura lieu le 11/06/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/04/2023

Attribution des marchés – Maison Cœur de bourg

Le Maire indique que par la délibération n°2021/08 en date du 17 février 2021, le Conseil municipal a donné un accord sur le projet de restructuration de la Maison de Cœur de bourg, la création d'un local commercial en rez-de-chaussée et la réhabilitation de la longère attenante.

Au terme de la procédure de mise en concurrence, les résultats sont les suivants sachant que pour certains lots, des propositions sont retenues en solution de base avec des variantes techniques.

Lot	Désignation	Entreprises	montant HT
lot 1	Démolitions, Gros œuvre, VRD	Sebaco	238 696,00
lot 2	Maçonnerie de pierre	Jaouen	134 764,03
lot 3	Charpente bois	Sebaco	26 400,00
lot 4	Couverture ardoises	Philippe	27 933,70
lot 5	Menuiseries extérieures Bois	Guichard	71 524,40
lot 6	Menuiseries extérieures Alu	Le Grand	8 198,31
lot 7	Plafonds, doublages, cloisons	Sicop	27 230,50
lot 8	Faux-plafonds	Le Gall	1 550,00
lot 9	Menuiseries intérieures	Sebaco	5 888,27
lot 10	Sols carrelage, faïence	Le Teuff	15 422,05
lot 11	Serrurerie, métallerie	Le Grand	4 183,75
lot 12	Peinture	Letty	14 300,00
lot 13	Electricité	EDC	19 826,79
lot 14	Plomberie, chauffage, VMC	Poudoulec	58 394,37
Total HT			654 312,17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les projets de marchés de travaux relatifs au projet de restructuration de la Maison Cœur de bourg et la réhabilitation de la longère attenante pour les montants énumérés ci-dessus.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre – Restauration du clocher

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de faire un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre. En effet, la commande initiale, datant de janvier 2019, avait été calculée sur la base d'une estimation provisoire de 205 000 € HT de travaux.

En phase AVP, le cabinet Fournigault a estimé les travaux à 234 222,80 € HT soit

un dépassement de 29 222,80 € HT par rapport au montant provisoire de la commande. Ce dépassement était justifié par la demande d'ajout de travaux non prévus initialement :

Le nettoyage et le rejointoiement des tourelles Nord et Sud

La réfection des planchers intérieurs (tour Nord et fût du clocher)

La mise en place des menuiseries neuves (porte d'accès aux combles de la nef, porte du RDC de la tourelle Sud)

La restauration des menuiseries existantes (porte du RDC de la tourelle Nord et portes du sas du narthex)

La restauration du mécanisme de l'horloge
La pose de protections grillagées sur la flèche et la chambre des cloches

Après consultation des entreprises, négociations diverses, suppression des protections grillagées, et reconsultation du lot Charpente-Menuiserie, le total s'élève à 306 906,26 € HT.

En raison de cette évolution importante du projet depuis la commande de janvier 2019 qui a engendré au final une augmentation de 49,71%, il est nécessaire de passer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre :

Agence de PONTAUD :

14 657,50 € x 49,71% = 7 286,24 € HT

Cabinet FOURNIGAUT :

4 772,51 € x 49,71% = 2 372,41 € HT

Le montant du contrat de maîtrise d'œuvre pour l'agence de PONTAUD est porté de 14 657,50 à 21 943,74 € HT.

Le montant du contrat de maîtrise d'œuvre pour le cabinet Fournigault est porté de 4 772,51 € à 7 144,92 € HT.

Accord unanime du Conseil municipal.

Convention Cadre partenariale d'objectifs et de financement – Ulamir

La présente convention formalise la reconnaissance par la commune du projet Centre Social de l'association dans sa dimension intercommunale et dans son utilité sociale pour tous les habitants.

Cette convention précise :

Les modes de collaboration entre la commune et l'association ;

Le cadre des engagements respectifs ;

Les modalités de financement du projet du centre social.

A travers la convention, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre un certain nombre d'actions programmées sur le territoire d'intervention du centre social tels que la diffusion du projet centre social, des temps forts de réflexions participatif, une

démarche d'aller-vers, des actions intergénérationnelles, des temps d'échange entre parents, un accompagnement du départ en séjour des familles les plus fragilisés, des actions en direction des seniors, etc.

L'ensemble des actions et leurs contenus sont détaillés dans la convention.

Des avenants pourront être adossés à cette convention pilotage du projet social. Le projet social territorial s'adresse à l'ensemble de la population.

La convention a une durée de 3 ans. Elle a pris effet au 01 janvier 2023 et a pour échéance le 31 décembre 2025.

La commune contribue financièrement pour le pilotage et la logistique du centre social.

Le montant annuel est fixé à 4 680 € soit 390€ versé mensuellement.

Accord unanime du conseil municipal

Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Ulamir pour le pilotage du centre social du Goyen 2023-2025

Par le présent avenant, l'Ulamir centre social du Goyen s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique le programme d'actions suivant, comportant les obligations de service public mentionnées à l'annexe 1 de la convention, laquelle fait partie intégrante de la convention :

La conduite d'une politique enfance :

Un accueil de loisirs accueillant les enfants du Juch à Poullan/mer, Pouldergat, Landudec ou Plogastel st Germain

Une garderie scolaire ouverte matin et soir, chaque jour d'école

Les projets s'adressent à l'ensemble de la population. Dans le cadre de cette politique enfance, l'Ulamir centre social du Goyen apportera sa contribution à la Convention Territoriale Globale.

L'avenant a une durée de 3 ans. Il prendra effet au 1er janvier 2023 et a pour échéance le 31 décembre 2025. La commune du Juch et l'Ulamir centre social du Goyen étudieront son renouvellement éventuel au plus tard six mois avant l'échéance.

La commune contribue financièrement pour le pilotage et la logistique du centre social.

La contribution financière de la Commune est, selon les prévisions :

Le coût de la garderie scolaire est estimé à 3 500 €, conformément au budget prévisionnel figurant à l'annexe 2 de la convention ;

Le prix d'une journée/enfant est de 15 euros en 2023. La prévision est de 281 journées/enfants pour la Commune du Juch, soit un coût prévisionnel total pour la commune de 4 215 € (281*15 €).

La prévision pour la garderie est de 3500 €. La prévision 2023 pour l'ensemble des journées accueil de loisirs est de 4 215 €.

Le montant annuel est fixé à 7 715 € soit 642,91 € versé mensuellement.

Après la présentation de la convention, et après en avoir délibéré :

Accord unanime du conseil municipal.

Contrat OGEC – actualisation du nombre d'élèves

Il convient dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC pour l'école Notre Dame de Toutes Grâces d'actualiser le montant du versement.

Ainsi, pour donner suite à l'arrivée de nouveaux élèves portant l'effectif à 59 enfants, il est proposé une actualisation du contrat OGEC et de porter le contrat de 3 938,10 € à 4 630,02 € mensuel soit de 47 257,17 € à 55 560,24 € annuel.

Il y a 4 élèves supplémentaires en maternelles (4 x 1 672,31 = 6 689,24 €) et 3 élèves supplémentaires en primaire (3 x 537,94 = 1 613,82 €).

Il est précisé que cette actualisation est rétroactive et prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023

Mutuelle communale

Monsieur le maire explique au Conseil municipal, que l'assureur Groupama souhaite proposer à la commune de donner à ses habitants la possibilité de souscrire une mutuelle santé à des conditions et des tarifs préférentiels et sans ajouter de charge financière à la commune. Il est précisé que cette mutuelle est une proposition supplémentaire à celle déjà proposée par AXA.

Cette convention présente les modalités de la convention (objet de la proposition, conditions accordées aux habitants de la commune, les actions demandées à la commune, l'engagement de Groupama, la durée de l'offre promotionnelle, etc.).

Accord unanime du conseil municipal pour la signature de la convention.

Avenant Marché Maison des Sœurs

Avenant 1 : lot 8 Sols, carrelage LeTeuff

Dans le cadre des travaux en cours, il a été constaté la nécessité de rajouter des revêtements de sols souples sur une surface de 50,70m².

Cette prestation complémentaire est indissociable du marché initial et est indispensable pour l'achèvement des travaux de ce lot dans les règles de l'art.

Le montant de l'avenant selon devis : 1 753,78 € HT soit 2 104,53 € TTC.

Le montant du marché de 12 527,00 € HT est porté à 14 280,78 € HT.

Accord unanime du conseil municipal.



Tous les deux ans, les Ateliers de Réalisation Bretagne Pays de la Loire invitent des cinéastes à expérimenter ensemble, pour réaliser des courts-métrages dans un cadre de compagnonnage intergénérationnel et interrégional.

La prochaine édition se déroulera du 23 au 29 octobre 2023 sur la commune du Juch.

Nous avons lancé l'appel à réalisateurs et réalisatrices intéressés pour participer. Ils et elles nous ont envoyé une idée de court-métrage écrit à partir d'une nouvelle. Il s'agit maintenant de constituer des comités de lecture pour sélectionner les courts métrages qui seront tournés en octobre. Nous voulons inclure les juchois et juchoises volontaires à participer à ce comité, pour choisir avec nous les films qui seront réalisés dans leur commune !

RAPPEL

Voici un modèle de tondeuse autorisé le dimanche toute la journée. Pour les autres modèles, le dimanche, la tonte c'est juste de 10h00 à 12h00.



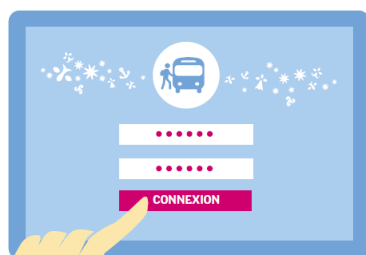


Transport scolaire **BREIZHGO**

Inscrivez-vous en ligne sur **breizhgo.bzh**

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide



→ Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Email : antennedequimper.transports@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial Cornouaille
Antenne des Transports de Quimper
6, rue Jacques Cartier I CS 84 044
29 336 Quimper Cedex

INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE



Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site **breizhgo.bzh** à compter de la fin mai. Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur **breizhgo.bzh**, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 ? ».
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Histoire de vie et Patrimoine

Une enquête de l'Insee
de juin à décembre 2023



Mesurer pour comprendre



- Occupez-vous votre résidence principale comme propriétaire, us fruits, locataire, etc. ?
- Possédez-vous un compte-chèques, un livret A, une assurance-vie, des actions, etc. ? Quel est le montant détenu ?
- Au cours des 3 dernières années, avez-vous déposé une demande de crédit ?

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Histoire de vie et Patrimoine que l'Insee réalise de juin à décembre 2023.

Près de 17 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer sont interrogés.

Une enquête pour évaluer le patrimoine des ménages et sa transmission entre génération.

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine interroge les ménages sur leurs biens immobiliers, financiers et professionnels, et sur leur endettement ainsi que sur leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle). Cette enquête permet de décrire intégralement et de façon détaillée le patrimoine des ménages en France. Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités de patrimoine et d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France.

Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

L'enquête s'inscrit dans un cadre européen. Sur la base de l'information collectée et en partenariat avec la Banque de France, l'Insee produit les données qui servent à renseigner la partie française du dispositif d'harmonisation des enquêtes européennes sur le patrimoine.

Comment se déroule l'enquête ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort.

Si vous avez déjà participé à l'enquête en 2020-2021, vous êtes sollicité pour un nouvel et dernier entretien. La réinterrogation successive des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et sa composition en regard des événements de la vie (changement de situation professionnelle, familiale, etc.).

Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle. L'entretien se déroulera en face-à-face et durera entre 1 h et 1h30.

En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via [le formulaire de contact](#), en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

L'enquêteur interroge en priorité la personne du ménage la plus au courant de la gestion des affaires du ménage ; l'entretien peut néanmoins avoir lieu en présence de plusieurs personnes du ménage. L'enquêteur pose une série de questions sur le patrimoine détenu par le ménage et sur le parcours de vie. La personne interrogée dispose d'une liste indicative de documents qu'elle peut préparer pour l'entretien, afin de répondre aux questions. Parce que chaque situation compte, votre réponse est essentielle.

Même si vous ne détenez aucun patrimoine, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées.

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, et est à caractère obligatoire. La collecte de cette enquête est placée sous la responsabilité de l'Insee. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

La loi interdit tout usage à des fins de contrôle.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Recensement obligatoire dès 16 ans : démarche et pièces à fournir

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- livret de famille

Frelons asiatiques



Douarnenez Communauté participe activement à l'identification et à la destruction des nids de frelons asiatiques en permettant aux habitants du territoire de s'en débarrasser gratuitement.

Pourquoi il ne faut plus piéger les frelons asiatiques ?

Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) est très clair sur le piégeage du frelon asiatique : « ce piégeage est déconseillé en dehors d'un cadre scientifique ». Une recommandation reprise par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et France Nature Environnement (FNE) qui dénoncent des pratiques de piégeage « précoces » du frelon asiatique, sans réelle efficacité et surtout néfastes pour d'autres insectes, dont de nombreux pollinisateurs.

Détecter les nids « primaires » pour faciliter leur destruction
A partir du mois de mars, une reine, communément appelée « fondatrice », ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux.... En début de saison, ce nid « primaire » ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles elle dépose ses œufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. A ce stade, l'élimination du nid est facile à condition que la fondatrice soit bien à l'intérieur au moment de l'intervention qui peut alors se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice. Le nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif, ou « secondaire », qui contiendra jusqu'à 2 000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses. « Soyez donc vigilants dès le mois de mars pour une détection la plus précoce possible des nids.



Vous constatez un nid de frelons, que faire ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons, inutile d'avoir peur et ne vous en approchez pas ! Appelez la mairie. L'agent d'accueil contactera un technicien qui interviendra sur place pour savoir s'il s'agit de frelons asiatiques et, si c'est le cas, il suivra la procédure pour déclencher l'intervention. Ces dernières sont entièrement gratuites pour les habitants du territoire.

Contact et adresses

J'ai une démarche administrative à réaliser, auprès de la Caf, la CPAM, l'assurance retraite, les Impôts...

Sophie

06 47 19 80 84

kermarran@france-services.gouv.fr



Maison Solidaire de Kermarron

29 bis rue Charles de Foucauld
29100 Douarnenez

Je cherche à progresser dans l'utilisation du mail, de la navigation internet, l'usage des applications, la création de contenus numériques...

Béatrice

06 77 88 62 05

numeriquekms@gmail.com



Maison Solidaire de Kermarron

29 bis rue Charles de Foucauld 29100 Douarnenez

Agence Postale Communale de Tréboul

2, Rue Pierre Brossolette, 29100 Douarnenez

Mairie de Douarnenez

16 rue Berthelot, 29100 Douarnenez



kermarron
maison solidaire
rien d'impossible

Accès aux droits & numérique

**Accompagnement gratuit
ouvert à tous**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

**France
services**



Au Juch, les travaux à la Maison de cœur de bourg débuteront en juin T

Le conseil municipal du Juch s'est réuni, lundi 24 avril, sous la présidence du maire, Patrick Tanguy. Les élus ont validé le projet de restructuration de la Maison de cœur de bourg, avec la créatio...

Au Juch, au beau tournoi vintage remporté par Les Pieds carrés



Le film « Les Petites victoires » donne son nom à la nouvelle salle multi-activités du Juch T

La nouvelle salle multi-activités du Juch, inaugurée le jeudi 20 avril, a pris le nom du film de Mélanie Auffret, « Les Petites victoires », tourné quelques mois auparavant dans le village.



Au Juch, les fenêtres des habitants vont à nouveau parler du 13 au 21 mai T

Après une première édition couronnée de succès, Les fenêtres qui parlent font leur retour au Juch du 13 au 21 mai. Cette année, quatorze foyers proposeront aux artistes d'exposer leurs œuvres...



Au Juch, des artistes exposent leurs œuvres aux fenêtres des habitants



Au Juch, pourquoi une microstation d'épuration vient d'être mise en service T

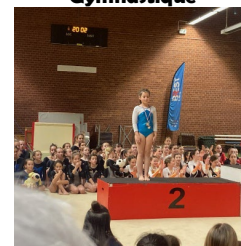
Une nouvelle unité de traitement des eaux usées vient d'être mise en service au Juch, en raison de la saturation de l'actuelle station d'épuration. Grâce à ce dispositif provisoire et d'une petite capacit...



Au Juch, 6 000 festivaliers ont rendez-vous Chez Hubert les 18 et 19 août ! T

Cadre verdoyant, programmation musicale internationale et très pointue, spectacles de théâtre, camping, food trucks : Leonardo Rivillo et Tobias Reisenhofer organisent la première édition du...

Championnat Départemental de Gymnastique



Lilou, une petite juchoise gymnaste à la Stella-Maris termine à une superbe 2^{ème} place. Bravo à elle



Au Juch, l'association Histoire et patrimoine ne manquera pas de projets pour 2023 T

L'association Histoire et patrimoine du Juch a tenue son assemblée générale, mercredi 12 avril après-midi, avec une vingtaine de personnes présentes. La co-présidente, Marie-Agnès le Doaré, a...

Retrouvez vos informations sur le site www.lejuch.fr





LES MARCHANDS DU MARCHE DU DIABLE

- ✚ Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- ✚ Jean-Jacques, Pâtissroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- ✚ Kévin, légumes bio
- ✚ Julia Capitaine, Ferme de Coat Squividou, Viande de bœuf, veau et lait.
- ✚ Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- ✚ Tara Pizz, pizza
- ✚ Annick, boulangère
- ✚ Florian, biscuits et gâteaux
- ✚ Hélène, plats végétariens



STADE AQUATIQUE STAD DOUR

Tarifs,
Horaires,
Activités,
Réservation et
paiement en ligne

www.stadeaquatique.bzh

≡ PAYS DE DOUARNENEZ ≡

STADE AQUATIQUE
2, rond-point de Bréhuel à Douarnenez
Tél : 02 21 76 38 88
accueil@stadeaquatique.bzh
www.stadeaquatique.bzh

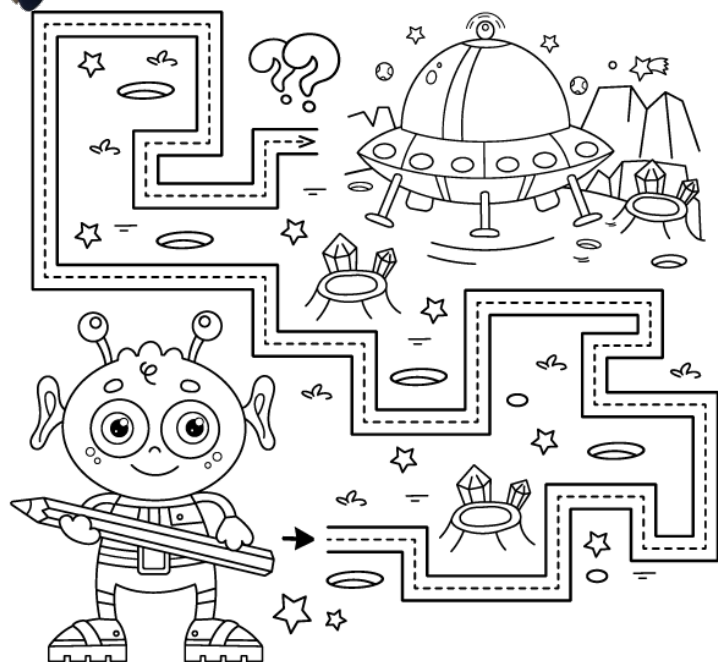
- Un équipement éco-construit,
- Un bassin sportif homologué de 25 mètres et 6 couloirs,
- Un bassin petite enfance,
- Un bassin ludique et d'apprentissage,
- Un pentagloss à 3 pistes,
- Sauna, hammam, jacuzzi, douches hydro-massantes



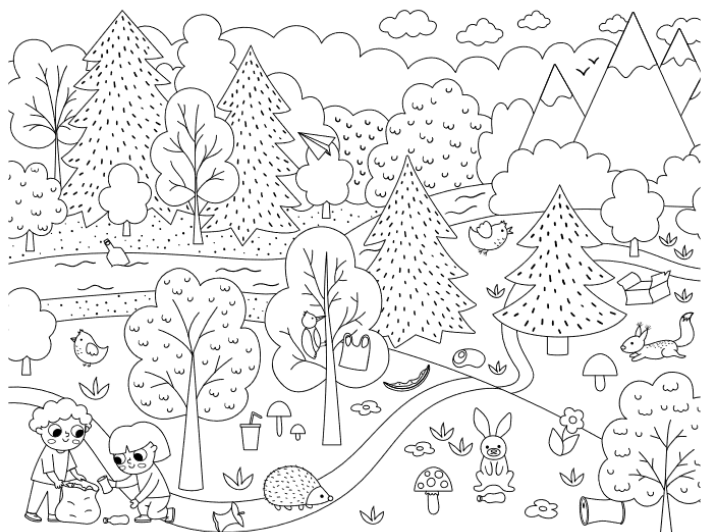
Le coin des petits juchois



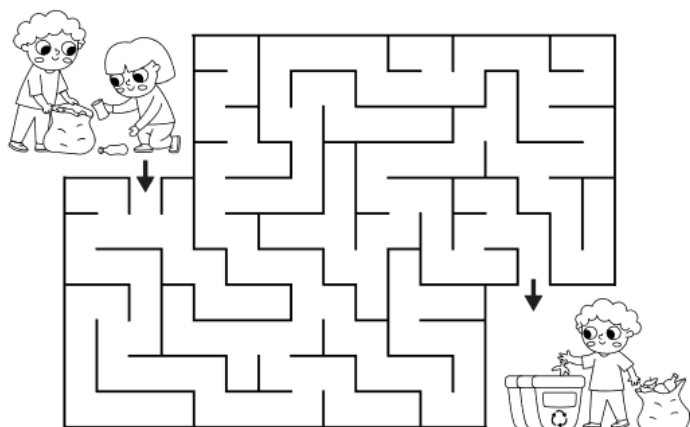
Trace le chemin qui conduira le petit homme vert près de la soucoupe volante sans dépasser les bords.
Colorie le dessin.



Trouve 10 déchets jetés dans la nature. Entoure-les.

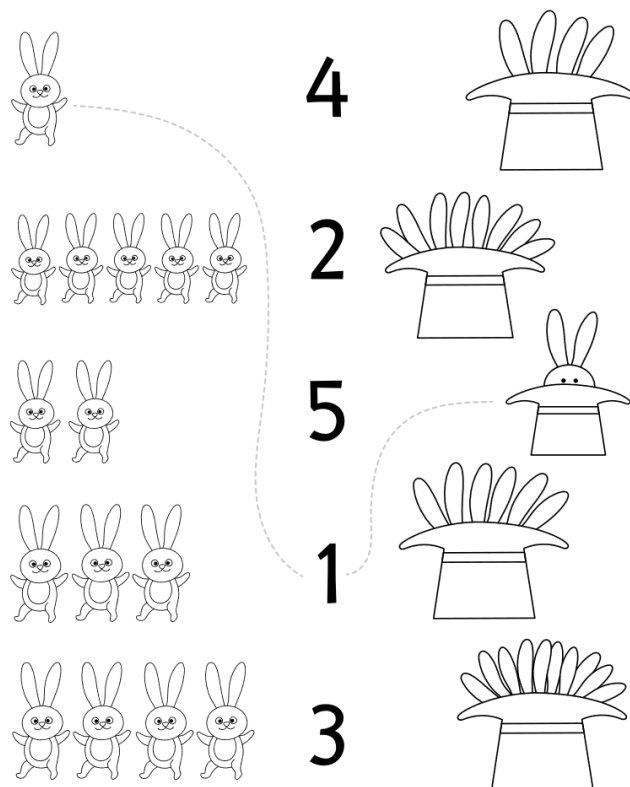


Thomas et Jade ont ramassé des débris trouvés dans la nature.
Aide-les à trouver le chemin pour les déposer dans les poubelles de tri.

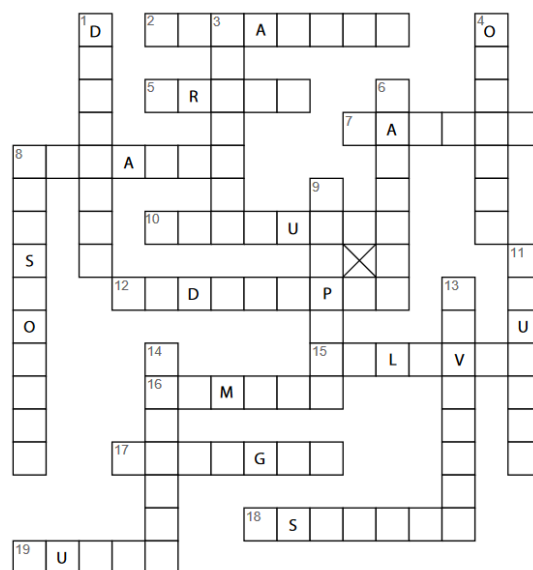


Mouez ar Yeuc'h N°137

Associe chiffres et quantités en suivant l'exemple.



Verbes (2)



HORIZONTAL

- 2) Prendre par terre.
- 5) Rendre plus beau, décorer.
- 7) Briser.
- 8) Faire peur à quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose.
- 10) Parler à voix basse.
- 12) Emmener quelqu'un de force.
- 15) Ôter.
- 16) Bouger.
- 17) Aller vers, se ...
- 18) Attirer l'air avec sa bouche.
- 19) Sanctionner.

VERTICAL

- 1) Interroger.
- 3) Faire voir.
- 4) Réussir à avoir.
- 6) Perdre du poids.
- 8) Récolter des céréales.
- 9) Donner un coup.
- 11) Donner à manger.
- 13) Voyager sur l'eau.
- 14) Parvenir dans un lieu.



lululataupe.com

Numéros utiles sur le territoire

Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 & de 14h à 17h50.	
Cabinet infirmier	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
ADMR Plogonnec	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport à la demande :	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
Boîte postale :	Levée du lundi au samedi à 9h00	

**- ORIENTATION & DOCUMENTATION – FORMATIONS & EMPLOIS – LOGEMENT -
- MOBILITE EUROPEENNE & INTERNATIONALE - PREVENTION & SANTE – ANIMATIONS & PROJETS -**

SERVICE INFORMATION JEUNESSE

MAISON CHARLES TILLON
18 RUE ANATOLE FRANCE 29100 DOUARNENEZ
TÉL : 02 98 92 47 00

HORAIRES D'ACCUEIL DE LA STRUCTURE

EN PÉRIODE SCOLAIRE (SUR RENDEZ-VOUS LE MATIN) :

MARDI ET JEUDI, DE 13H30 À 18H00,
MERCREDI ET VENDREDI, DE 13H30 À 18H30,
>>> NOUVEAU : SAMEDI, DE 13H30 À 16H30.

EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

(SUR RENDEZ-VOUS LE MATIN) :

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 14H00 À 18H00.

 SIJ@DOUARNENEZ-COMMUNAUTE.FR

 SIJDZGO  SIJDZGO  SIJ.DZGO

WWW.DOUARNENEZ-COMMUNAUTE.FR
(RUBRIQUE JEUNESSE)



KérGo

Le Juch Autopartage



Responsable de la publication : Patrick TANGUY, Maire Rédaction : Commission communication

CHEZ HUBERT

FESTIVAL MUSIQUE & CULTURE
LE JUCH | FINISTÈRE | BRETAGNE

18-19
AOÛT
2023

ENFANTS
&
FAMILLE

THÉÂTRE
DJ'S

FIL BO RIVA
MIND ENTERPRISES

LOLA MARSH
JOHNNY JANE

PARRA FOR CUA
ZOLA BLOOD
GWENDOLINE

ATOEM
SHARKTANK
SAY SHE SHE

THE RED GOES BLACK
freakind.

BON DE RÉDUCTION
25%

JUSQU'AU 1 JUILLET
ENTREZ LE CODE:

Bisous

DANS LE PANIER DES BILLETS
À LA FIN.

www.chezhubert.bzh

information & billetterie

